

Audit paie

PRÉPARATION A L'AUDIT

- >> Définition du périmètre de la mission et détermination des objectifs de l'audit
- >> Présentation de l'entreprise pour échanger ensemble sur le contexte économique et social et votre structure organisationnelle
- >> Recueil et analyse des documents (convention collective, accords d'entreprise, états post paie, bulletins de paie...)

RÉALISATION DE L'AUDIT

- >> Vérification détaillée des points de contrôle (éléments de salaire, absences et congés, cotisations et contributions sociales...)
- >> Vérification des contrats ou statuts particuliers (apprentis, stagiaires, contrats aidés, VPR, BTP...)
- >> Présentation du compte-rendu d'audit de paie avec anomalies identifiées dans le périmètre de la prestation et des éléments contrôlés, et modalités de régularisation des erreurs relevées

Le Plus (sur devis)

MICHEL CREUZOT

- > Formation à la technique de paie
- > Formation juridique sociale
- > Mise à disposition d'un logiciel de paie performant et abordable

TARIF

Étude personnalisée

CONTACT

Sandrine RAFIN
 Responsable Service Paie
srafin@mcreuzot.com
 02 38 66 36 81

>> Demandez-nous un devis ! 



SÉCURITÉ



Fiabilisation de vos pratiques sur le long terme

CONFORMITÉ



Réduction des risques de redressement

SÉRÉNITÉ



Expertise de notre équipe d'auditeurs